Communiqué de presse

Le CNC doit être exemplaire

La Cgt-Culture demande la mise en réserve du président du CNC

Notre organisation a appris par la presse que le président d'un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, le Centre National du Cinéma et de l'image animée, a été mis en examen pour agression sexuelle et tentative de viol.

Au regard des responsabilités du président du CNC, des enjeux actuels dans le secteur du cinéma et de la place prépondérante de cet établissement, et au regard notamment de cette mise en examen, notre organisation demande que tout soit mis en œuvre pour que le président actuel du CNC soit mis en réserve de ses fonctions par tous les moyens appropriés dans le respect du droit, de la présomption d'innocence notamment.

L'exemplarité doit être de mise au Ministère de la Culture comme au CNC.

Cette demande vise à protéger l'établissement et la communauté de travail de toute difficulté qui pourrait être liée à la mise en examen du président du CNC et de permettre ainsi la bonne marche de l'établissement. Elle doit permettre aussi à la justice de faire son travail dans de bonnes conditions.

Paris, le 12 février 2021